



Avis d'implantation le 5 octobre prochain de la collecte des résidus alimentaires dans les institutions, commerces et industries (ICI) de votre secteur

(English available upon request)

L'arrondissement de Ville-Marie tient à vous informer que la collecte des résidus alimentaires sera offerte par la Ville de Montréal aux institutions, commerces et industries (ICI) de votre secteur **à compter du 5 octobre prochain. Cette nouvelle collecte remplacera la collecte d'ordures ménagères du jeudi.**

Actuellement, environ la moitié du contenu d'un sac à ordures est composé de résidus alimentaires. En utilisant le bac brun pour nos résidus alimentaires, nous donnons une deuxième vie à une matière qui n'est pas un déchet.

Accompagnement gratuit

Afin de faciliter l'implantation de cette collecte, l'Arrondissement vous offre - en plus de la distribution gratuite des bacs de collecte, un accompagnement de la part des professionnel-le-s de **YAM (entreprise d'économie sociale)** pour y effectuer un travail de sensibilisation et de soutien.

Veillez communiquer dès maintenant par téléphone ou par courriel avec notre agente de projet Sophie Belval (et ce, même si votre immeuble participe déjà à la collecte) pour valider vos besoins en matière de bacs et d'outils d'information au :

- **438 392-4673**
- **residusalimentaires.villemarie@montreal.ca**

Quelques semaines avant le début de l'implantation, un ou des bacs bruns collectifs seront livrés à votre établissement pour permettre à votre personnel et à votre clientèle de participer. Notre équipe distribuera également du matériel de sensibilisation.

La participation à cette nouvelle collecte est obligatoire en vertu du Règlement sur les services de collecte (16-049). Votre collaboration hebdomadaire permettra d'éviter l'enfouissement de nombreuses matières qui ne sont pas des déchets.